L'ILEDARAISE, réplique d'un borneur du Morbihan.

Classée Bateau d'intérêt patrimonial (BIP) en juin 2012.

La desserte des îles du golfe du Morbihan et la liaison avec les îles et ports voisins était autrefois réalisée par des voiliers de tailles variables (5 à 20 mètres) appelés « borneurs », nom générique pour des caboteurs à courtes étapes comme on en retrouve sur toutes les côtes bretonnes. S'il y avait encore des passages entre l'île d'Arz et le continent sur un canot à misaine, foc et tape-cul jusqu'en 1914, dés 1886 un vapeur assurait des liaisons régulières. La Compagnie Vannetaise de navigation à vapeur fut créée en 1900 ; le « Ville de Vannes » assura alors deux rotations par jour : Vannes - Ile d'Arz - Ile aux Moines – Kerner - Larmor-Baden[1].

Comme partout, la vapeur a tué la voile de travail. La reconstruction d'une chaloupe semblable à la dernière ayant effectué la liaison régulière à voile était donc une remise en valeur du patrimoine insulaire ancien.

[1] Cf pp 260-262 in J.Bulot, *L'île des capitaines,* Liv'Editions 2001.

Chaloupe de l'île d'Arz se rendant au pardon d'Ilur en 1920.

Pour cela, un iledarais, Jean Bulot, commandant du remorqueur de haute mer « Abeille Flandre », fonda l'association « Une chaloupe pour l'île d'Arz » qui s'était donné pour objectif de trouver les fonds (environ 160000 F de l'époque) pour faire construire à l'identique la réplique du dernier petit borneur à voile ayant desservi l'île. L'amiral Le Rohellec, maire de l'île, soutint ce projet de « patrimoine maritime qu'il est bon de conserver » et sa municipalité y contribua à hauteur de ses possibilités.

Il n'existait aucun plan et il fallut donc en redessiner à partir de photos anciennes. La construction fut lancée en 1992 alors qu'il manquait encore 25000 F au budget. C'est le chantier du Guip, à l'île aux Moines, qui l'assura.

Longueur : 5m29

Longueur hors tout avec les bout-dehors : 9 m

Longueur à flot : 5m15

Maître bau : 2m

Tirant d'eau : 0,70 m

Tirant d'air : 5,5m

Jauge : 1,67 tx Poids : 1,4 tonnes

La quille, l'étrave, les membrures, le bordage et le banc de nage sont en chêne. Le pont est en pin. La mâture, les vergues et le bout-dehors sont en pin d'Orégon. L'ensemble a représenté 600 heures de travail.

Achèvement de la coque au chantier du Guip.

Le gréement comporte un foc de 4,8 m2, une grand-voile au tiers de 18,8 m2 et un tape-cul au tiers de 4,3 m2, soit un total d'environ 28 m2. Selon la tradition, les voiles étaient initialement blanches et, après avoir pris leurs formes, ont été teintées en rouge.

La chaloupe peu après sa mise à l'eau, ayant encore ses voiles blanches. Jean Bulot à la barre.

La chaloupe a été baptisée en grande pompe à l'île d'Arz devant un demi-millier de personnes, le samedi 24 juillet 1993. Le parrain était un jeune iledarais, Franck David, médaillé d'or en planche à voile aux Jeux Olympiques (le baptême de l'Iledaraise a eu lieu juste un an, jour pour jour, après sa victoire au J.O.). La chaloupe a été baptisée au cidre car, comme l'a rappelé Jean Bulot : « Un bateau breton se baptise au cidre et non au champagne. » Le recteur de l'île, Joseph Marquer, assura la bénédiction et déclara : « L'Iledaraise apparait comme la mémoire de la tradition maritime de l'île ».

Bénédiction de l'Iledaraise en Juillet 1993.

Par sécurité, un moteur hors-bord (Yamaha, 4 CV, 4 temps) a été ajouté par la suite. Le bateau participe en effet à diverses manifestations nautiques (Semaine du golfe, fête du Logeo, fête des deux cales à Saint-Armel, fête des voiles rouges à Séné, régates de l'île d'Arz, de Port Navalo, du Bois de la Chaise à Noirmoutier…) et assure des sorties estivales pour les membres de l'association.

L'association « Une chaloupe pour l'île d'Arz » a ultérieurement fusionné avec l' « Association pour la restauration de la Digue et du Moulin de Berno sur l'île d'Arz », ces deux associations ayant la même vocation de conservation du patrimoine maritime (le borneur) et terrestre (le moulin à marée). La mise en valeur de ce patrimoine iledarais passerait aussi par la remise en état des salines de Rudevent, projet aujourd'hui à l'étude.

_____